

Services à la personne



A savoir

Les métiers des services à la personne sont en plein essor et l'emploi évolue en fonction des besoins qui apparaissent. Enfants, personnes âgées, malades, handicapés... tous ont besoin, un jour, d'une aide personnalisée. Les crèches, les services d'aide à domicile, les structures d'accueil spécialisé et les maisons de retraite tentent de répondre à la demande, qui est croissante.

Les Métiers

L'auxiliaire de vie

Intervient au domicile des personnes pour répondre à un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés passagères dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales. Elle intervient auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes malades ou en situation d'handicap.

L'aide ménagère

Effectue au domicile d'un ou plusieurs particuliers l'ensemble des tâches ménagères qui concourent à l'entretien courant du logement (ménage, rangement, repassage). Possibilité d'étendre ses activités aux travaux de grand nettoyage occasionnels, à l'exemple des vitres, mais si l'opération est faisable sans danger et de l'intérieur du logement.

Aide au maintien à domicile

Aide au maintien à domicile d'une personne âgée, handicapée, malade, accidentée, en perte d'autonomie, en assurant un travail matériel, moral, social ou sanitaire ainsi que les tâches liées à cette fonction, à l'exclusion de tout acte relevant d'une autre profession que la sienne.

Collecte et livraison de linge repassé

La personne prend votre linge à repasser chez vous puis le rapporte sans un pli ! Ce service ne comprend pas le repassage en lui-même, qui

peut être effectué par cette personne ou par quelqu'un d'autre. Ce service est très utile aussi bien à des personnes dépendantes qu'à celles qui manquent de temps. Mobilité ou disponibilité, peu importe la raison : on fait le trajet pour vous.

Assistance aux personnes âgées

L'assistance aux personnes âgées leur permet de rester chez elles dans de bonnes conditions. En fonction des besoins de la personne âgée ou des demandes formulées par son entourage, différents types d'interventions sont possibles pour faciliter sa vie quotidienne ou lui permettre de conserver une vie sociale.

Aide à la mobilité et transport de personnes pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer

L'aide à la mobilité et au transport de personnes consiste à les accompagner dans leurs déplacements, avec un mode de transport approprié à leur mobilité et à leur trajet. Les frais engagés vous donnent droit à une réduction ou à un crédit d'impôt, selon votre cas.

La demande en matière de mobilité s'accroît sans cesse dans notre société. Mais tandis que le nombre de personnes âgées augmente et malgré les efforts engagés pour les personnes à mobilité réduite, se déplacer demeure difficile, voire impossible pour un grand nombre d'entre elles.

Promenade d'animaux de compagnie

Le service de soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, est réservé aux personnes dépendantes.

En effet, de nombreuses études indiquent que la compagnie d'un animal est bénéfique lorsque l'on est âgé, malade ou handicapé.

À l'inverse, séparer ou priver une personne de cette compagnie peut avoir des effets très négatifs sur le moral et l'évolution de la maladie ou du handicap.

Les formations

Auxiliaire de vie

Le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), de niveau CAP/BEP est accessible :

- En formation initiale.
- En cours d'emploi.
- Par VAE.

Il se prépare au sein d'une centaine d'établissements. En théorie, aucun diplôme n'est requis, mais en pratique les candidats sont de plus en plus diplômés. Néanmoins, il faut avoir 18 ans et réussir l'examen organisé par l'établissement:

- Une épreuve écrite d'admissibilité : 10 questions / 1h 30.
- Une épreuve orale d'admission (entretien de motivation).

La tendance est à la professionnalisation avec le DE d'auxiliaire de vie sociale et la MC aide à domicile. Il est cependant encore possible d'aborder ce métier sans diplôme, notamment en tant qu'aide ménagère. Les titulaires de certains diplômes du secteur sanitaire et social bénéficient d'allègements de formation.

différents diplômes Les

- CAP assistant technique en milieu familial et collectif
- CAP petite enfance
- BEP carrières sanitaires et sociales
- BEPA services spécialité services aux personnes
- DE auxiliaire de puériculture
- DE auxiliaire de vie sociale
- DE technicien de l'intervention sociale et familiale
- Bac pro services de proximité et vie locale
- Bac pro services en milieu rural

Attention: certains métiers ne s'exercent qu'à temps partiel, impliquent des lieux de travail différents et un emploi du temps bien maîtrisé.

Dans tous les cas: disponibilité, sens de l'écoute et connaissance de techniques spécifiques sont demandés. Des formations spécialisées sont peu à peu mises en place. Une élévation de la qualification devrait favoriser l'emploi à temps plein et booster les salaires. Ce secteur peine parfois à recruter des personnels qui sont, la plupart du temps, titulaires d'un diplôme obligatoire pour exercer.

Près de chez vous

Le CIO - Centre d'Information et d'Orientation

2, cours Maréchal Leclerc
92800 Puteaux - ☎ 01.49.03.74.20

Mission locale

24-26, Avenue du Général de Gaulle
92150 Suresnes - ☎ 01.41.18.16.54

A Suresnes

Suresnes Information Jeunesse : 3 espaces d'accueil :

- BIJ

Passerelle des Arts
Avenue du Général de Gaulle
☎ 01.47.72.35.73

- PIJ Payret

13, rue Maurice Payret Dortail
☎ 01.45.06.41.38

- PIJ Caron

27 ter, rue Albert Caron
☎ 01.47.72.28.07

Le web en parle

www.cidj.com

Site du centre d'information et de documentation jeunesse

<http://www.onisep.fr>

Site sur les métiers, formations, orientations

<http://www.servicesalapersonne.gouv.fr>

<http://www.salon-services-personne.com>

<http://www.sij.asso.fr>

Fonds doc

FICHES actuel CIDJ :

Les métiers de l'aide à la personne N° 2.765